

Mon été à Rennes

*Les centres de loisirs
pour les 3-12 ans*

Ouverts du lundi 6 juillet au jeudi 27 août 2020 inclus.
Fermés les 13 et 14 juillet.

Réservation obligatoire sur espace-citoyens.net/rennes



Des vacances en toute sérénité !

Les centres s'adaptent au contexte sanitaire

En raison du contexte sanitaire, la Ville de Rennes adapte l'organisation des centres de loisirs de cet été. Ces modalités pourront être adaptées selon l'évolution des mesures sanitaires :

- nombre de places limité par centre de loisirs ;
- ouverture d'un sixième centre petite enfance pour les enfants de très petite et petite section au sein de l'école Pascal Lafaye, au mois de juillet ;
- création de petits groupes au sein des centres : dans les centres de la Prévalaye, Savio et Gayeulles ;
- respect des mesures d'hygiène préconisées : lavage des mains, entretien et nettoyage des locaux réguliers, port du masque par le personnel si nécessaire ;
- adaptation des activités et animations en petits groupes pour respecter la distanciation physique entre les enfants et les professionnels dans les espaces clos.

Il n'y a pas de modalités d'accueil spécifiques pour les enfants de personnels prioritaires.

Réservez en ligne

La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard 8 jours avant la venue de votre enfant au sein du centre de loisirs sur espace-citoyens.net/rennes.

Réservez d'où vous voulez, sur PC, tablette ou smartphone, consultez votre compte 24h / 24 et 7J / 7. L'accès est personnalisé et sécurisé.

Toute fréquentation sans réservation préalable (dans la limite des capacités d'accueil du centre) donne lieu à une surfacturation de 2€*. Si nécessaire, l'annulation de votre réservation doit se faire 8 jours avant. Toute réservation non honorée sera facturée*

* sauf justificatif valable pour motif médical ou professionnel. Justificatif, à transmettre sous 48h au centre de loisirs.



Pour toute première connexion

Contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs au 02 23 62 15 52 afin d'obtenir vos identifiants.

Pour plus de renseignements

Rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs de votre centre de loisirs.

Renseignements, tarifs et assurances

Tout enfant scolarisé peut participer aux activités.

Assurances

Une assurance extra-scolaire est recommandée pour tout enfant fréquentant les accueils de loisirs de façon régulière ou occasionnelle. Elle couvre les incidents ou accidents que votre enfant pourrait provoquer.

Deux cas de figure :

L'assurance personnelle

Certaines assurances prévoient une couverture des activités périscolaires de votre enfant.

Pour le savoir, lisez attentivement votre contrat ou interrogez votre assureur. Si tel est le cas, il vous suffira de fournir un justificatif.

L'assurance scolaire

Si vous n'avez pas d'assurance, l'école peut vous en proposer une en début d'année scolaire. Celle-ci est valable pour toute l'année scolaire et couvre également les activités en centre de loisirs.

Fiche de renseignements

Pour que votre enfant puisse bénéficier des prestations et activités proposées dans ce guide, **vous devez impérativement remplir une fiche de renseignements** (même si sa fréquentation est occasionnelle). Les informations et autorisations qui y figurent sont indispensables pour l'accueillir dans les meilleures conditions. Aucun accueil ne pourra être assuré sans ces renseignements.



Disponible dans votre Espace Famille sur espace-citoyens.net/rennes, elle est à remettre à :

- au Responsable Éducation Loisirs (REL) présent tous les soirs de 16h 15 à 18h 15 dans chaque groupe scolaire
- ou par courrier à :
Ville de Rennes
Direction Éducation Enfance
CS 63126
35031 Rennes Cedex

Il est impératif que vous indiquiez précisément vos coordonnées téléphoniques dans la fiche de renseignements et que vous la mettiez à jour en cas de changement.

Vous pouvez également signaler un changement de coordonnées sur votre espace famille : espace-citoyens.net/rennes

Renseignements sanitaires

Comment est organisé l'accueil dans le contexte sanitaire actuel ?

Les équipes d'animation mettront en œuvre les consignes sanitaires : port du masque pour le personnel si nécessaire, lavage des mains réguliers, distanciation physique dans les espaces clos et constitution de petits groupes d'enfants de façon à éviter le brassage. Le port du masque est proscrit pour les enfants en maternelle et non recommandé pour les élémentaires (jusqu'à 11 ans).

Vaccination

Il est impératif que votre enfant soit à jour des vaccinations obligatoires.

Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique ou suit un traitement médical ?

Prenez contact dès que possible avec la Direction Éducation Enfance au 02 23 62 16 77. Un chargé d'accueil prendra votre demande, remplira avec vous la fiche santé recensant les besoins de votre enfant et vous orientera vers le Responsable Éducation Loisirs. **Sans contact préalable votre enfant ne pourra pas être accueilli.**

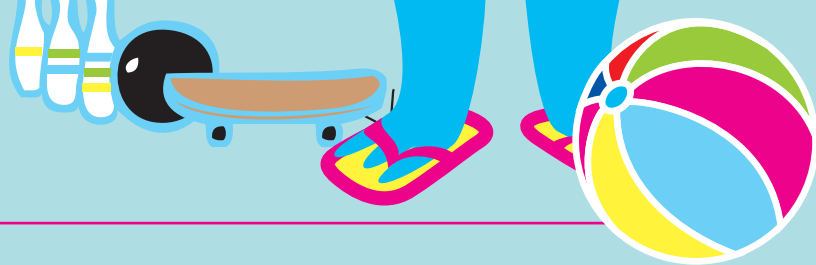
En cas d'accident,

le Responsable Éducation Loisirs prévient immédiatement les premiers secours et, au besoin, l'enfant est orienté vers un hôpital. Dans ce cas, les parents sont rapidement contactés.

Votre enfant suit un régime alimentaire pour raison médicale ?

Vous devez remplir une fiche spécifique, téléchargeable sur espace-citoyens.net/rennes et contacter le service de la restauration au 02 23 62 15 57.





Tarifs

Les tarifs sont adaptés pour permettre la fréquentation des activités par le plus grand nombre. Ils sont établis en fonction des ressources, de la composition de la famille et de la domiciliation. Ils sont actualisés chaque année au premier jour scolaire de janvier. Il existe 13 tranches de tarifs déterminées en fonction du quotient familial CAF des familles.

Tout changement de situation en cours d'année est à signaler au service.

Pour tout renseignement relatifs à la tarification ou à la facturation, n'hésitez pas à nous contacter :

- **par courrier**
CS 63126 - 35065 Rennes Cedex
- **par téléphone**
Service Relations Citoyens
02 23 62 10 10
- **par mail**
steel@ville-rennes.fr

Si votre enfant est inscrit pour la première fois dans une école publique rennaise :

un dossier de tarification vous sera remis lors de l'inscription scolaire. Il est à retourner au STEEL.



À défaut de retour de ce dossier, c'est le tarif maximum qui est appliqué sans effet rétroactif possible.

Pour les allocataires CAF domiciliés à Rennes dont le quotient familial est disponible, ce tarif est automatiquement renouvelé les années suivantes, une fois par an en janvier, sans aucune démarche de votre part. Pour les familles, domiciliées à Rennes, non allocataires ou celles dont le quotient familial est indisponible, un renouvellement de dossier est à faire chaque année.

Si votre enfant est scolarisé dans une école privée et qu'il fréquente pour la 1^{ère} fois un centre de loisirs :

vous pouvez vous procurer un dossier de tarification en le téléchargeant sur l'Espace Famille.

Tarifs applicables du 6 janvier 2020 au 4 janvier 2021

Quotient Familial après taux de référence	Tranches	Tarifs journaliers été *
124€	1	3,16€
125€ > 145€	2	3,67€
146€ > 165€	3	4,27€
166€ > 190€	4	4,93€
191€ > 210€	5	5,63€
211€ > 229€	6	6,28€
230€ > 249€	7	6,97€
250€ > 274€	8	7,52€
275€ > 299€	9	8,13€
300€ > 349€	10	8,80€
350€ > 389€	11	9,65€
390€ > 599€	12	11,00€
600€	13	12,60€
	non Rennais	16,56€
Coût réel du service 2018		97,86€

* La réservation est obligatoire sur votre Espace Famille, au minimum 8 jours avant. Sans réservation dans les délais, une majoration forfaitaire de 2€ sera appliquée au tarif journalier (hors justificatif médical ou professionnel transmis sous 48h). En cas d'absence non justifiée (justificatif médical ou professionnel transmis sous 48h), la réservation sera facturée au tarif journalier.



À noter

Exemple de Quotient Familial (QF) calculé avec arrondi
 $QF = 389,50€ = \text{Tranche 11}$
 $QF = 389,51€ = \text{Tranche 12}$

La grille des tarifs est également consultable sur www.espace-citoyens.net/rennes





Les centres Petite Enfance

*Pour les enfants scolarisés
en très petite section et petite section
durant l'année scolaire 2019-2020*



Accueil à la journée

Le matin :

accueil de 7h45 jusqu'à 9h30 (fermeture des portes).

Le soir :

les familles doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 16h15 et avant 18h30 (heure de fermeture du centre).

Accueil à la demi-journée

Prendre impérativement contact avec le Responsable Éducation loisirs avant.

Le matin :

départ entre 12h et 12h30.

L'après-midi :

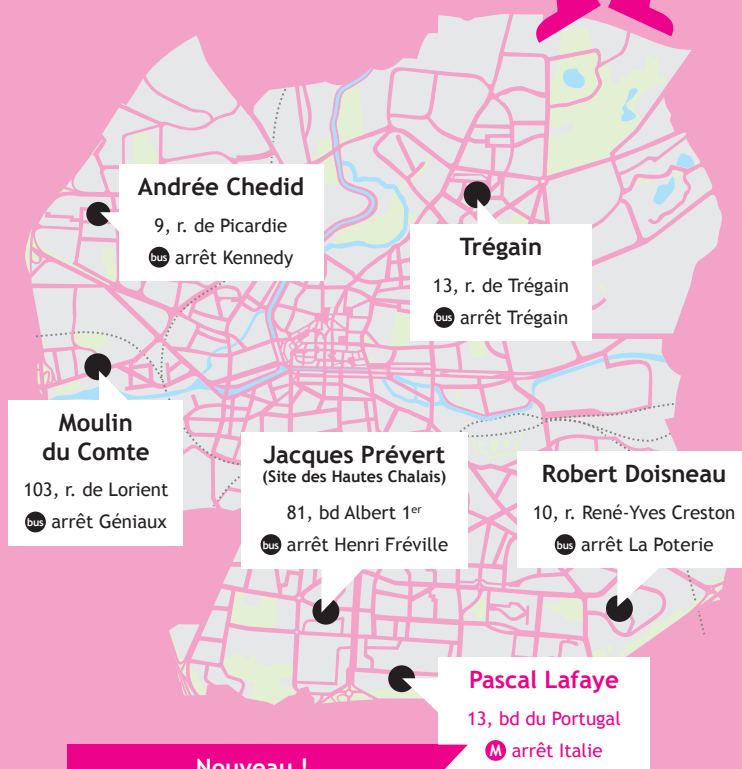
accueil entre 13h et 13h30.

Pour tout renseignement complémentaire, rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs du centre de loisirs.

Pour les fratries

Chaque centre petite enfance propose un transfert vers les centres de loisirs Savio, Prévalaye et des Gayeulles qui accueillent les plus grands.

Les 6 centres petite enfance



Nouveau !

Un sixième Centre Petite Enfance est ouvert uniquement au mois de juillet.

Votre enfant n'est pas encore scolarisé ?

Accueil dérogatoire possible sous condition. Contactez la Ville de Rennes au 02 23 62 10 10 dès que possible.

Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique ?

Prenez contact **dès que possible** avec la Direction Éducation Enfance au 02 23 62 16 77 (que votre enfant fréquente le centre en juillet ou en août).

Pour tout renseignement complémentaire pendant le séjour, rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs du centre fréquenté :

- Robert Doisneau : 06 70 40 06 99
- Jacques Prévert : 06 70 40 04 79
- Moulin du Comte : 06 70 40 12 20
- Andrée Chedid : 06 70 40 00 89
- Trégain : 06 70 40 08 27
- Pascal Lafaye : 06 70 40 06 64

Les centres de loisirs Savio et La Prévalaye

*Pour les enfants scolarisés
de la moyenne section au CP
durant l'année scolaire 2019-2020*



PLACES LIMITÉES.

Réservez 8 jours
avant la venue
de votre enfant sur
espace-citoyens.net/rennes



Accueil à la journée

Le matin :

accueil dans les sites d'accueil
à partir de 7h45 et jusqu'à 8h45.

Le soir :

les familles doivent venir
chercher leur(s) enfant(s) à partir
de 17h30 (horaires variables
selon les centres et les aléas
de la circulation) et avant 18h30
(heure de fermeture)
dans les sites d'accueil.

Accueil à la demi-journée

Prendre impérativement contact
avec les Responsables
Éducation Loisirs de Savio ou
de La Prévalaye avant.

Le matin :

récupérer votre enfant sur
le centre de loisirs Savio ou
Prévalaye entre 12h et 12h30.

L'après-midi :

emmener votre enfant sur
le centre de loisirs Savio ou
La Prévalaye entre 13h30 et 14h.



Chaque jour, des bus au départ de 15 sites déposent les
enfants dans les centres de loisirs Savio et la Prévalaye et les
ramènent sur le site d'accueil.



Chaque jour, prévoir maillot de bain, serviette, chaussures de sport, casquette ou chapeau et crème solaire.

Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique ?

Prenez contact **dès que possible**
avec la Direction Éducation
Enfance au 02 23 62 16 77
(que votre enfant fréquente
le centre en juillet ou en août).

Pour tout renseignement complémentaire pendant le séjour,
rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs
du centre fréquenté :

• Savio :

- 06 11 65 10 87
et 06 70 40 12 14 (juillet)
- 06 70 40 11 17
et 06 70 40 16 34 (août)

• La Prévalaye :

- 06 70 40 09 25 (juillet)
- 06 70 40 02 02
et 07 87 05 28 44 (août)



PLACES LIMITÉES.

Réservez 8 jours
avant la venue
de votre enfant sur
[espace-citoyens.net/
rennes](http://espace-citoyens.net/rennes)

Le centre de loisirs des Gayeulles

*Pour les enfants scolarisés
du CE1 au CM2 durant
l'année scolaire 2019-2020*

À partir du 1^{er} juillet,
retrouvez les animations de l'été,
gratuites, dans vos quartiers
sur ete.rennes.fr



Accueil à la journée

Le matin :

accueil dans les sites d'accueil
à partir de 7h45 et jusqu'à 8h45.

Le soir :

les familles doivent venir
chercher leur(s) enfant(s)
dans les sites d'accueil à
partir de 17h30 (en fonction
des centres et des aléas de
la circulation) et avant 18h30
(heure de fermeture).

Accueil à la demi-journée

Prendre impérativement contact
avant avec le centre des
Gayeulles au 02 23 62 28 70.

Le matin :

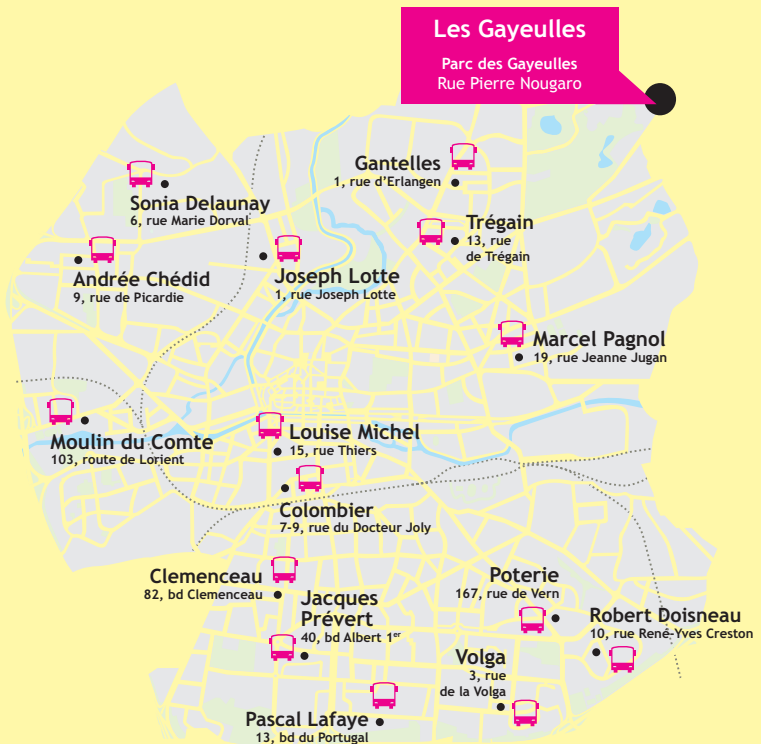
recupérer votre enfant sur
le centre de loisirs des Gayeulles
entre 12h et 12h30.

L'après-midi :

emmener votre enfant sur
le centre de loisirs des Gayeulles
entre 13h30 et 14h.



Chaque jour, des bus au départ de 15 sites d'accueil
déposent les enfants dans le centre de loisirs des Gayeulles
et les ramènent le soir sur le site d'accueil.



Chaque jour, prévoir maillot de bain, serviette, chaussures de sport, casquette ou chapeau et crème solaire.

Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique ?

Prenez contact **dès que possible**
avec la Direction Éducation
Enfance au 02 23 62 16 77
(que votre enfant fréquente
le centre en juillet ou en août).

Pour tout renseignement complémentaire pendant le séjour, rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs :

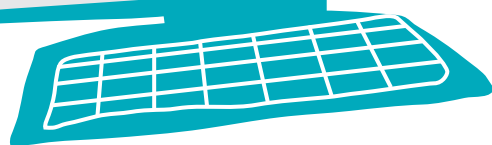
- 06 70 40 07 36 et 07 87 05 33 37 (juillet)
- 06 70 40 07 49 et 06 70 40 49 96 (août)



Découvrez le portail éducatif
Educ@Rennes.fr !

Actualités, projets pédagogiques,
plannings, photos, sorties...

—
Vous y trouverez les sites web
des centres de loisirs de la Ville de Rennes.
Accès libre, sans identifiant de connexion.



Consultez l'Espace Famille sur :
espace-citoyens.net/rennes

Retrouvez l'actualité de l'éducation à Rennes sur :
metropole.rennes.fr

À partir du 1^{er} juillet,
découvrez les animations de l'été dans vos quartiers sur :
ete.rennes.fr



@metropolerennes



metropole.rennes